



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Хорошо +++++ I ЗЕХУЕ ОНХЖЗQ
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La présidente de la HACA plaide pour l'implication de l'Afrique dans la gouvernance mondiale des plateformes numériques Lors de la Conférence internationale organisée par l'Unesco en Croatie les 18 et 19 juin 2024

[A](#) [1] [A](#) [1]

La présidente de la HACA plaide pour l'implication de l'Afrique dans la gouvernance mondiale des plateformes numériques Lors de la Conférence internationale organisée par l'Unesco en Croatie les 18 et 19 juin 2024

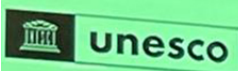
19 juin 2024











#NOTOHATE

Theme 1 – Digital Transformation and Regulatory Challenges

Ms. Emmanuelle Machet
Head of Secretariat, European
Platform of Regulatory Authorities (EPRA)



Mr. Josip Popovac
President of the Electronic Media
Council and Director of the Agency for
Electronic Media (AEM)



Ms. Latifa Akharbach
President of the African Communication
Regulation Authorities Network (ACRAN)
and President of the Moroccan High Authority
for Audiovisual Communication (HACA)



International
Conference on
Digital
Platform
Governance:
Building a Global
Forum of Networks

18-19
JUNE
2024



#NOTOHATE

Ms. Audrey Azoulay
Director-General, UNESCO









« L'Afrique doit avoir un rôle important dans la gouvernance mondiale des plateformes numériques globales » a affirmé mardi 18 juin 2024 à Dubrovnik en Croatie, Mme Latifa Akharbach, présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle du Maroc lors de son allocution à la cérémonie officielle d'ouverture de la Conférence internationale sur la gouvernance des plateformes digitales organisée par l'Unesco et l'Agence croate des médias électroniques, en commémoration de la journée internationale contre le discours de haine.

La représentante de l'instance de régulation marocaine qui intervenait aussi en sa qualité de présidente en exercice du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication a développé plusieurs arguments en faveur de la contribution indispensable de l'Afrique à la mise en place d'un cadre universel de régulation des plateformes numériques, construit sur la base d'un consensus global respectant les diversités. Elle a ainsi déclaré que « en tant que continent le plus jeune du monde, 65% de sa population étant âgée de moins de 35 ans, l'Afrique, doit, dans le domaine numérique, être à la fois, en mesure d'avoir accès au progrès et de se prémunir contre les disruptions ». La situation est urgente a estimé la responsable marocaine car la non-gouvernance de l'action des géants de la Big Tech affecte déjà le continent de plusieurs manières. L'Afrique -a-t-elle poursuivi, doit déjà faire face au brain drain et au data drain dans le contexte du développement ultra rapide de la technologie et des usages insuffisamment règlementés de l'Intelligence Artificielle. Tout en soutenant l'initiative de l'Unesco pour la création d'un Forum mondial des régulateurs, la présidente de la HACA a appelé au développement de bonnes pratiques dédiées à l'adaptation de la gouvernance des plateformes géantes aux enjeux de souveraineté technologique, culturelle et médiatique de l'Afrique. Elle a ce propos cité l'exemple de la récente signature d'un accord entre le Maroc, l'UNESCO et le centre AI Movement de l'Université Mohammed VI Polytechnique pour la mise en place d'un centre d'excellence dans le domaine de l'IA et des sciences de données orienté vers les besoins du continent africain au niveau des enjeux éthiques, de la gestion des données, de l'impact sur l'emploi ou encore de la transparence.

La cérémonie d'ouverture de cette importante conférence internationale a été marquée par la présence de hauts responsables de l'Unesco, de la ministre de la culture et des médias ainsi que du ministre de la justice de Croatie, de représentants de l'Union Européenne et de l'Organisation de Coopération et de Développement économiques ainsi que de régulateurs de 70 pays des cinq continents.

Mme Akharbach était accompagnée lors de cette conférence par M. El Mahdi Aroussi Idrissi, Directeur des études juridiques à la HACA

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>